Le magazine des Puydômois

PUY-DE-DÔME EN MOUVEMENT

JUILLET-AOÛT 2018
www.puy-de-dome.fr
N°186

INSCRIT

HAUT LIEU TECTONIQUE

Chaîne des Puys faille de Limagne

PATRIMOINE MONDIAL

UNESCO

La Chaîne des Puys - faille de Limagne inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO !

J'ai l'immense joie et le privilège de vous annoncer que les 21 membres du 42e Comité du patrimoine mondial ont décidé d'inscrire, lundi 2 juillet, le Haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Lorsqu'en 2007, j'ai proposé au Conseil départemental de porter la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, je savais que c'était un projet ambitieux qui mobiliserait de l'énergie, beaucoup d'énergie, de la persévérance, l'engagement unanime des forces de notre territoire et nécessiterait un savoir-faire irréprochable.

Je savais aussi que ce projet pouvait être un formidable moyen de rassemblement pour une cause partagée et intergénérationnelle.

Je savais - et c'était peut-être inconsciemment ma principale motivation - que c'était là un formidable projet de territoire.

Au cours des onze dernières années, vous avez été nombreuses et nombreux à vous mobiliser aux côtés du Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour voir aboutir l'inscription de ce bien emblématique.

Vous êtes plus de 50 000 personnes à avoir soutenu ce projet et vous avez eu raison d'y croire !

De formidables initiatives ont vu le jour et accompagné cette candidature : définition du premier plan de gestion de la Chaîne des Puys - faille de Limagne ; création d'une fondation rassemblant les plus grandes entreprises locales autour de la préservation de ce site ; mise en place d'actions concertées en faveur des paysages, du pastoralisme et de la sylviculture ; nouvelle gouvernance collective du site avec la participation de tous ses acteurs...

Sans cette grande et belle ferveur locale, nous n'aurions pas pu faire bloc derrière l'Etat français pour obtenir la reconnaissance internationale pour ce site emblématique de notre territoire.

Nous portons maintenant une véritable responsabilité vis-à-vis de la communauté internationale ; celle de préserver et valoriser plus que jamais ce bien exceptionnel.

Cette inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO est une magnifique réussite pour notre territoire et nous pouvons être fiers du travail accompli.

Je souhaite que nous puissions célébrer cette inscription tous ensemble. Je vous donne rendez-vous le samedi 15 septembre 2018 pour quatre randonnées « Au bonheur des dômes » et sur le site du puy de Dôme où de nombreuses animations vous seront proposées.

Un grand merci à toutes et à tous et à bientôt pour continuer ensemble cette belle aventure.

JEAN-YVES GOUTTEBEL
Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'ADF

Parole d'élu

« Un engagement collectif »

Eric Gold, sénateur du Puy-de-Dôme, conseiller départemental de Maringues, chargé de la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial.

L'initiative de faire inscrire la Chaîne des Puys – faille de Limagne au patrimoine mondial, engagée il y a 11 ans par le président du Conseil général, Jean-Yves Gouttebel, n'aurait jamais pu aboutir sans un portage politique fort et si elle n'avait pas fait l'objet d'un engagement collectif.
Dès les prémices, nous avons été rejoints par de nombreux partenaires : le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, les services de l'Etat, les communes et l'ensemble des collectivités territoriales situées dans et à proximité du périmètre du bien, les propriétaires fonciers ainsi que les entreprises du territoire, impliquées dans la fondation Chaîne des Puys – faille de Limagne.
Il convient également de saluer le formidable travail des scientifiques de l'Université Clermont Auvergne et VetAgro Sup. Leur action a été déterminante pour démontrer au Comité du patrimoine mondial la valeur universelle exceptionnelle de ce haut lieu tectonique.
Enfin, je suis convaincu que l'inscription de ce site géologique sur la prestigieuse Liste est avant tout la réussite de l'ensemble des Puydômois qui ont su se mobiliser, que ce soit lors des manifestations que nous avions organisées, sur les réseaux sociaux ou tout simplement à titre individuel, pour porter haut les couleurs de la candidature.
En affichant son intérêt pour la Chaîne des Puys – faille de Limagne, en l'expliquant et en la faisant partager aux autres, chacun d'entre nous a apporté sa pierre à ce bel édifice.◆

Au bonheur des dômes

Venez fêter l'inscription !

Vous êtes tous attendus, samedi 15 septembre, pour une journée exceptionnelle au sommet du puy de Dôme.

Le Conseil départemental convie tous les Puydômois à venir célébrer l'inscription de la Chaîne des Puys – faille de Limagne au patrimoine mondial.

AU PROGRAMME :

• **Randonnées**

4 grandes randonnées, encadrées par des accompagnateurs en montagne, sont programmées au départ des 4 points cardinaux de la Chaîne des Puys : Saulzet-le-Froid (30 km), Moulet-Marcenat (25 km), Royat (12 km) et Vulcania (8 km).

Les randonneurs auront rendez-vous au parking au pied du puy de Dôme avant de rejoindre en bus les différents points de départ. Les balades convergeront, en fin d'après-midi, vers le sommet du volcan. Les participants pourront ensuite emprunter le train à crémaillère pour regagner le parking.

• **Trophée T2C des Muletiers**

La course traditionnelle se fera, dès le matin, aux couleurs de l'inscription.

• **Animations**

À partir de 13h30, concerts, spectacles et autres surprises se succèderont jusque dans la soirée.

Pendant toute la journée, le tarif du Panoramique des Dômes sera fixé à 5 € AR pour tout le monde.

DEUX JEUX CONCOURS :

Du lundi 20 au dimanche 26 août

• **Chasse au trésor** : soyez vigilants ! Des indices seront distillés sur le site Internet du Conseil départemental et ses réseaux sociaux. Le but du jeu ? Trouver les 10 cubes en pierre de Volvic (œuvres du sculpteur Thierry Courtadon) cachés dans la Chaîne des Puys. Un vol en parapente sera offert (le 15 septembre) aux premières personnes qui les retrouveront.

• **Jeu dans *La Montagne*** : une question sur la Chaîne des Puys sera posée dans la page Cinéma du quotidien. Cherchez les bonnes réponses, 7 vols en montgolfière sont à gagner.◆

INFOS PRATIQUES :
Samedi 15 septembre
Site du puy de Dôme
Animations gratuites

Randonnées :
Inscription gratuite et obligatoire à partir du 27 août sur le site puy-de-dome.fr

Retrouvez les indices des jeux sur :
@chainedespuys
Chaîne des Puys

La délégation puydômoise a porté haut les couleurs de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au Comité du patrimoine mondial au Bahreïn.

Représentation du Wakan Théâtre au sommet du puy de Dôme.

Spectacles

Le puy de Dôme fait son festival

Rendez-vous culturel estival incontournable, le festival *Puy de Dôme en Scène* revient jusqu'au 10 août. Tous les jeudis et vendredis à 17 heures, retrouvez pendant une heure au sommet du puy de Dôme de nombreux artistes dans des représentations théâtrales inédites ou à travers différents concerts. À noter cette année : l'apparition d'un programme dédié au jeune public, tous les jeudis à 17 heures, avec du cirque-acrobate, des chansons et du théâtre.

AU PROGRAMME :

- **Jeudi 26 juillet :** spectacle jeune public.
- **Vendredi 27 juillet :** concert de Oum Tcha, swing décoiffant des années 30.
- **Jeudi 2 août :** spectacle jeune public.
- **Vendredi 3 août :** Wakan Théâtre, *Ma déclaration d'amour et d'humour au puy de Dôme*.
- **Jeudi 9 août :** spectacle jeune public.
- **Vendredi 10 août :** Wakan Théâtre, *Ma déclaration d'amour et d'humour au puy de Dôme*.◆

À VOS AGENDAS

Des animations gratuites sont proposées, tout au long de l'été, sur le site du puy de Dôme et dans la Chaîne des Puys : cours de yoga, balades au crépuscule, archéologie expérimentale, nuit de la chauve-souris, exposition *Transborder* par Samuel Chardon… Retrouvez le programme complet sur volcan.puy-de-dome.fr

CONTACT
TC Dôme
Tél. : 0 826 399 615
panoramiquesdesdomes.fr

Les nouveaux restaurants proposent une large gamme de bocaux fait maison.

Restauration

Mettez vous au verre !

Chef cuisinier et membre des Toques d'Auvergne, Gilles Bettiol vient de reprendre la gestion de la restauration au puy de Dôme. Le Conseil départemental et TC Dôme se sont laissés séduire par les différents atouts qu'offrent son concept, des plats conditionnés dans des bocaux en verre et entièrement faits maison. Selon leurs envies et leurs budgets, les visiteurs auront le choix parmi une grande variété de plats sains et équilibrés, sur place ou à emporter.◆

INFOS PRATIQUES

- **En Maison de site au pied du puy de Dôme :**
  Le Jardin d'Epicure (Bistrot de la gare) :
  ouvert toute l'année
- **Au sommet :**
  Le Resto d'Epicure (cuisine bistronomique)
  La Table d'Epicure (bar & self)
  Le Buron d'Epicure (vente à emporter)
  Ouverts d'avril à novembre
  Cartes et menus consultables sur
  www.panoramiquedesdomes.fr
  Tél. : 04 73 87 43 02

Paysages

Les volcans au fil du temps

Dans le cadre de l'inscription du site au patrimoine mondial, un observatoire dynamique des paysages a été créé. Il sera à terme consultable en ligne pour que chacun puisse voir comment évoluent les panoramas de la Chaîne des Puys.

Les paysages de la Chaîne des Puys - faille de Limagne sont en constante évolution. Par exemple, au début du XXe siècle, les estives étaient dominantes sur les volcans avant de laisser la place aux forêts pendant les Trente Glorieuses.

Pour pouvoir analyser de manière très fine ces évolutions, le Conseil départemental et ses partenaires mettent en place un observatoire dynamique des paysages. Comment fonctionne-t-il ? Il se base sur un réseau de 116 points géo-référencés, à l'intérieur et autour du site, où des clichés photographiques sont pris. Ces points ont été choisis dans le cadre d'ateliers associant les acteurs locaux, pour voir évoluer les paysages en fonction de critères précis, comme l'aspect géologique, la couverture forestière, l'urbanisation, les aménagements routiers, l'érosion... Puis les photos seront reprises de façon régulière (tous les trois ans en moyenne) strictement aux mêmes endroits et dans des situations rigoureusement proches pour bien faire ressortir les changements.

Rien n'est laissé au hasard : les photos doivent être réalisées à chaque fois à la même saison, à la même heure et dans des conditions météo similaires. De nouveaux ateliers, animés par les photographes Pierre Enjelvin et Pierre Alain Heydel, initient les équipes du Département et de ses partenaires à cet exercice.

Si cet outil s'adresse avant tout aux professionnels, une version plus pédagogique sera mise en ligne à destination du grand public.◆

CONTACT
Direction des grands sites patrimoniaux
Danielle Fournioux
Tél. : 04 73 42 12 13

Puy de Dôme

L'ancien zoo retourne à la nature

La déconstruction du zoo commencera en 2019.

Impossible de le manquer. Situé le long de la route qui mène au pied du puy de Dôme, l'ancien zoo de deux hectares, à l'abandon depuis 13 ans, était devenu une véritable verrue paysagère. Le Conseil départemental l'a racheté l'été dernier pour le réhabiliter. Ces terrains vont retrouver une vocation agricole et la biodiversité qui s'est épanouie depuis la fermeture du site sera préservée. La 1e phase de déconstruction commencera en début d'année 2019, avant la réalisation d'un diagnostic archéologique.◆

CONTACT
Direction des grands sites patrimoniaux
Marie Inocencio
Tél. : 04 73 42 12 31

SOMMAIRE

2-5 CHAÎNE DES PUYS

6-7 SOMMAIRE / RETOUR SUR IMAGES

8-13 **DOSSIER**
RANDONNEZ TOUT L'ÉTÉ

14 ENVIRONNEMENT

15 SDIS

16 SOCIAL

17 COLLÈGE

18-20 TERRITOIRES

20-21 CULTURE

22 AGENDA - SORTIES

23-24 FICHES PRATIQUES

25 BLOC-NOTES

26-27 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

En couverture
Photomontage de Rudy Moutier, avec photo de Denis Pourcher

Puy-de-Dôme en mouvement n° 186
Magazine du Conseil départemental
Hôtel du Département – Service communication
24, rue Saint-Esprit – 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 42 23 16 – Fax : 04 73 42 23 62
www.puy-de-dome.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel
Rédactrices en chef : Carole Berioux, Stéphanie Caille
Rédaction : Laurence Rapp, Thibault Teisserenc, Baptiste Désorme, Mickaël Mussard avec le concours des services du Conseil départemental.
Photographies : Jodie Way, Henri Derus, Valentin Uta, Paul Lutz pour Agissons pour Charade, Automobile Club d'Auvergne, Francis Cormon, TC Dômes, Joël Damase, Steeve Hans, Emilie Landry / SDIS63, photothèque Archives départementales.
Impression : Roto Aisne
Maquette et réalisation : Médiafix (www.mediafix.net)
Diffusion : Mediapost – Tirage : 339 000 exemplaires –
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1158-0720.
Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé sur du papier recyclé.

PEFC
10-32-2813
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

L'archéologie séduit petits et grands

Initiations aux fouilles, visites guidées, expositions, balades théâtralisées… les participants à la 6e édition des Journées de l'Archéologie s'en sont donné à cœur joie, du 15 au 17 juin dernier, pour appréhender les secrets des sites archéologiques du département.
Les plateaux de Gergovie et de Corent, le temple de Mercure au sommet du puy de Dôme, le musée départemental de la Céramique à Lezoux et la Maison archéologique des Combrailles à Voingt ont rencontré un vif succès auprès du public.◆

Infos pratiques
Retrouvez le programme complet des animations consacrées à l'archéologie à Gergovie et Corent dans notre fiche pratique, en pages 23-24 de notre magazine.Renseignements sur **www.puy-de-dome.fr**

Le chœur des Voix Romanes

L'écrin lyrique de Voces8 et la sensibilité des chorales des collèges Jean-Vilar à Riom et Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand, accompagnés par le quatuor à cordes de l'orchestre d'Auvergne, ont illuminé, samedi 16 juin, l'église Notre-Dame à Chamalières. Ce joyau du patrimoine accueillait le 1er concert du festival *Voix Romanes*, organisé par le Conseil départemental pour mettre en valeur l'art roman dans le Puy-de-Dôme.

Les prochains concerts :

- Mercredi 1er août - 20h30
  Église St-Blaise à Dore-l'Eglise
- Vendredi 31 août - 20h30
  Église de St-Nectaire
- Vendredi 21 septembre - 20h30
  Église St-Fargheon à Bourg-Lastic
- Vendredi 5 octobre - 20h30
  Église St-Martin à Artonne. ◆

Infos pratiques
Renseignements au 04 73 42 24 90
Billetterie au 04 73 42 20 70
Mail : contactfestivals@puy-de-dome.fr
www.festival.puy-de-dome.fr

L'avez-vous reconnue ? Edifice représentatif de l'art roman dans notre département, l'église de Thuret a été choisie pour illustrer l'affiche du festival.

Randonnée sur les hauteurs du village vigneron de Boudes.

Parole d'élue

« Découvrir en douceur nos territoires »

Dominique Giron, vice-présidente chargée de l'innovation, du numérique et du tourisme

« Le fait de randonner, c'est un peu prendre à rebours l'évolution de nos sociétés où tout doit toujours aller de plus en plus vite.
En marchant, on évolue lentement, on prend le temps de découvrir les espaces qu'on traverse, on est aussi plus ouvert à la rencontre avec les gens qui y habitent.
Avec le Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée, qui compte pas moins de 390 balades avec chacune une thématique particulière, nous voulons inviter les Puydômois et les visiteurs à sillonner nos territoires et se laisser raconter une histoire : celle des hommes et des éléments naturels qui les façonnent.
Nous voulons aussi développer la randonnée, parce que c'est une activité saine, non polluante et ouverte au plus grand nombre. D'ailleurs, nous menons une réflexion pour proposer des balades praticables par des personnes à mobilité réduite, comme c'est déjà le cas autour du lac Chambon.
Alors, regardez-bien : je suis sûre qu'il y a un départ près de chez vous ! » ◆

CONTACT
Service tourisme et thermalisme
Nadine Maleysson
Tél. : 04 73 42 25 40

Le plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée

L'élaboration d'un PDIPR est une compétence du Conseil départemental. Il recense des itinéraires de randonnée pédestre favorisant la découverte des sites patrimoniaux et des paysages. Les 390 itinéraires inscrits dans ce plan sont régulièrement balisés et entretenus par le Conseil départemental et les deux associations prestataires, Balirando et Randonnée en Livradois-Forez.

Le PDIPR, c'est :

- 390 itinéraires, soit 3 700 km de chemins et sentiers balisés
- 4 niveaux de parcours, de 2h à plus de 4h
- 2 boucles sportives : 30 km autour de Champeix et Cunlhat
- 1 boucle week-end : 49 km en deux ou trois jours dans la Chaîne des Puys
- 1 site où tous les itinéraires sont téléchargeables : **planetepuydedome.com**
- 1 adresse pour faire part de vos impressions : randopdipr@puy-de-dome.fr

Balisage

Entretenir 3 900 km de sentiers

CONTACT
balirando.fr
relf.fr

Le Conseil départemental a confié à deux associations le soin de prendre en charge le balisage et le petit entretien des 390 itinéraires du PDIPR : Balirando et Randonnée en Livradois-Forez.

Se promener sur une boucle inscrite au PDIPR, c'est avant tout la garantie de se promener sur un itinéraire sécurisé, avec très peu de parties goudronnées, entretenu et proposant la découverte d'un patrimoine bâti ou naturel. Pour s'assurer que l'ensemble de ces chemins et sentiers soit convenablement balisé et facilement praticable, le Conseil départemental a passé une convention avec deux associations, Balirando et Randonnée en Livradois-Forez (RELF).

Fortes de respectivement 240 et 210 adhérents, elles veillent au bon état des itinéraires tout au long de l'année. « Nous sommes tous des bénévoles, assure Jacques Prugnaud, vice-président de Balirando. Ce qui nous caractérise le plus, c'est, bien entendu, la passion de la randonnée mais aussi l'amour de nos territoires et la volonté de les faire découvrir. » Chaque adhérent a au moins un itinéraire à entretenir. Il s'agit surtout de vérifier le bon état des balises : il y en a à chaque carrefour et, en moyenne, tous les 300 m. « Elles sont repeintes systématiquement chaque année », souligne Bernard Auroy, président de RELF. Les membres travaillent aussi en équipe pour la mise en place de panneaux de signalisation, le géoréférencement des balades par GPS ou encore la rédaction des descriptifs. Quand des travaux plus importants sont à réaliser, les associations font appel au Conseil départemental qui dispose d'un service spécialisé dans ce domaine*. ◆

**le Service environnement et valorisation des espaces*

Il est obligatoire de tenir son chien en laisse dans la Chaîne des Puys.

Charte du randonneur

Marcher, c'est respecter

Quelques règles de bon sens sont à respecter pour que puisse demeurer intact le plaisir de marcher au cœur d'espaces préservés.

- Respectez les propriétés privées en refermant précautionneusement les barrières.
- Veillez à ne pas effrayer les animaux en pâture. Il est impératif, dans ces conditions, de tenir son chien en laisse.
- Restez sur les sentiers pour ne pas abîmer la végétation et provoquer une érosion précoce.
- Evitez de cueillir fleurs ou végétaux dans les espaces sensibles.
- Emportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. ◆

TENEZ VOS CHIENS EN LAISSE

Attention aux chiens ! Il est impératif de tenir votre chien en laisse quand vous êtes sur les estives. En liberté, il pourrait effrayer les troupeaux et perturber la faune sauvage. Suite à plusieurs incidents dans la Chaîne des Puys, la commune d'Orcines a pris un arrêté dans ce sens. Les promeneurs qui ne tiennent pas leur chien en laisse risquent une contravention.

Guides de Randonnée

Le Puy-de-Dôme pas à pas

***Randos villages*, le 6e tome de la collection de guides *A la découverte du Puy-de-Dôme* vient de paraître.**

Vous avez aimé *Randos nature*, *Randos au fil de l'eau* ou encore *Randos vues d'en haut* ? Vous allez adorer *Randos villages*. Amateurs de balades et de patrimoine, c'est le moment de remettre les chaussures de marche afin de découvrir les 58 petites randonnées proposées dans ce nouveau guide. Cette fois, l'opuscule se consacre aux villages et au petit patrimoine du département. Avec des balades comprises entre 40 min et 5h, il y en aura pour tous les niveaux, toutes les envies. *Randos villages* balaye l'ensemble du territoire à travers six entités géographiques. Rappelons que toutes ces balades sont extraites du PDIPR (Plan départemental pour les itinéraires de promenade et de randonnée), lequel regroupe 3 771 km de chemins balisés et entretenus. ◆

INFOS PRATIQUES

Randos villages est disponible gratuitement dans les offices de tourisme, sur le site du puy de Dôme et à l'Hôtel du Département (rue St-Genès à Clermont). Avec les 5 autres tomes, il est téléchargeable également sur le site :
www.rando-planetepuydedome.com

Cette boucle de 49 km offre de superbes panoramas sur la Chaîne des Puys.

Boucles week-end

Les volcans en 2 ou 3 jours

Voici un itinéraire pour les passionnés de marche à pied, qu'ils soient locaux ou visiteurs voulant découvrir notre département le temps d'un week-end. Selon leur rythme, les randonneurs pourront le parcourir en 2 ou 3 jours. Tout le long de la boucle, ils trouveront des hébergeurs, engagés par une charte, prêts à les accueillir à la nuité. 2 autres boucles week-end seront bientôt proposées dans le massif du Sancy et sur le Cézallier. ◆

INFOS PRATIQUES

La Boucle des Dômes
49 km au départ de la Maison de site du puy de Dôme
Durée 2 ou 3 jours (14h environ)
Niveau : facile - Balisage vert et blanc
Altitudes : 709 m / 1465 m - Dénivelé : 1 124 m
Le descriptif, la carte et la liste des hébergeurs sont disponibles sur : **www.planetepuydedome.com**

Des animations sont organisées dans la Chaîne des Puys, le Sancy, la Limagne et le Livradois-Forez.

Naturez-vous

Ressourcez-vous... naturellement

Cet été et tout l'automne, visites, balades-découvertes, randonnées, expositions et événements gratuits sont proposés dans la Chaîne des Puys et dans de nombreux sites du Puy-de-Dôme.

C'est le petit guide indispensable qu'il faut vous procurer dans les prochains jours, le compagnon idéal pour s'évader en famille ou entre amis afin de découvrir toute la richesse de la biodiversité puydômoise et ses mystères géologiques, le plus souvent à deux pas de la maison. Avec le programme d'animations *Naturez-vous*, le Conseil départemental vous invite à partir à la découverte d'un volcan, d'une forêt, d'un lac ou d'une plante sauvage, d'envisager et comprendre les nombreux espaces naturels sensibles qui jalonnent notre territoire.

Voici un petit aperçu, non exhaustif il va de soi, des rendez-vous qui vous attendent au cours des prochaines semaines.

Sur le site du puy de Dôme jusqu'au 31 août : lecture de paysage, découverte du volcanisme de la Chaîne des Puys, balades gourmandes, ateliers tisanes... Nouveauté cette année : une visite guidée est organisée en partenariat avec l'Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand. Son thème ? Sciences et météo au sommet du puy de Dôme.

Des animations jeunesse thématiques en Chaîne des Puys figurent également au programme : *photographes en herbe*, *dans les coulisses du puy de Dôme*, *petits explorateurs au sommet*... Enfin, quelques grands événements jalonneront l'été et l'automne : les *Nuits des chauves-souris* (le 3 août à Mazaye, le 17 août au château de Montlosier, le 25 août à la forêt de la Comté), la *Nuit des étoiles*, le 3 août, au sommet du puy de Dôme ou encore la *Fête de la science*, le 13 octobre, avec des visites, des ateliers et des conférences proposés sur le site du puy de Dôme. ◆

INFOS PRATIQUES
Le programme complet des rendez-vous est disponible sur **puy-de-dome.fr** (*Naturez-vous*) et sur la page

Boucles sportives

En marchant ou en courant

A Champeix et Cunlhat, 2 itinéraires s'adressent tout particulièrement aux randonneurs avertis et aux adeptes du trail. Longs de 30 km et avec des dénivelés positifs s'approchant des 1 000 m, ils disposent d'un balisage spécifique pour pouvoir être parcourus en courant et sans s'arrêter. ◆

INFOS PRATIQUES
Les itinéraires sont disponibles dans les offices de tourisme du Pays d'Issoire et du Livradois-Forez. Ils sont également téléchargeables sur : **www.planetepuydedome.com**

Plaisirs nautiques

Un été les pieds dans l'eau

Sites idoines pour piquer une tête, s'allonger sur le sable ou l'herbe, s'adonner à des activités nautiques, pique-niquer en famille ou entre amis... Les plans d'eau et autres lacs ne manquent pas dans le département. Petit tour d'horizon des lieux de baignade de la planète Puy-de-Dôme.

Lac Chambon
2 plages : Murol et Chambon-sur-Lac
www.sancy.com

Plan d'eau de la Tour d'Auvergne
www.latourdauvergne.fr

Lac d'Aydat
www.mondarverne.com

Lac des Hermines - Super Besse
www.sancy.com

Base de loisirs d'Issoire
www.issoireplage.fr

Plan d'eau d'Anschald
Bromont-Lamothe
www.tourisme combrailles.com

Lac des Fades/Besserve - Miremont
3 plages : Pont du Bouchet, Confolant et la Chazotte
www.tourisme-combrailles.com

Plan d'eau de Saint-Eloy-les-Mines
www.sainteloylesmines.com

Etang Philippe
Saint-Gervais-d'Auvergne
www.tourisme-combrailles.com

Plan d'eau Béal des Roziers - Savennes
www.tourisme-combrailles.com

Gour de Tazenat
Charbonnières-les-Vieilles
www.tourisme-combrailles.com

Plan d'eau de la Loge - Lapeyrouse
www.tourisme-combrailles.com

Plage Iloa - Thiers
www.ville-thiers.fr/iloa

Lac d'Aubusson-d'Auvergne
www.tourisme.pays-courpiere.fr

Plan d'eau des Prades
Saint-Rémy-sur-Durolle
www.camping-lac.fr/base-de-loisirs

Plan d'eau de Chabreloche
www.chabreloche.com

Base de loisirs du val de Dore - Ambert
www.ville-ambert.fr

Plan d'eau de Saint-Anthème
www.vallee-de-lance.com

Plan d'eau de la Barge - Cunlhat
Baignade surveillée, Location de pédalos/canoës, aire de pique-nique/jeux
www.cunlhat.fr

Plan d'eau du Vernet-la-Varenne
www.issoire-tourisme.com

Plan d'eau de Cournon-d'Auvergne
Baignade surveillée, activités nautiques, pêche, aire de pique-nique/jeux
www.cournon-auvergne.fr

LÉGENDES

Pavillon bleu

Baignade surveillée

Baignade non surveillée

Aire de pique-nique jeux

Pêche

Loisirs nautiques

Location de pédalos canoë

* Tableau actualisé le 4 juillet 2018. La qualité des eaux de baignade peut évoluer dans le temps. Retrouvez les données en temps réel sur : http://baignades.sante.gouv.fr/baignades

Lac Chambon

Les eaux à la loupe

Les eaux arrivant dans le lac font l'objet d'une étude très fine pour améliorer la préservation de ce site fragile.

Comme la plupart des lacs de montagne, le lac Chambon n'est pas éternel. Les alluvions apportés par la couze Chambon qui l'alimente le comblent peu à peu. Avec le temps, le lac va se transformer en vaste zone humide. Si ce phénomène est entièrement naturel, il a malheureusement été accéléré à la fin du XX[e] siècle avec le remembrement des parcelles agricoles, en amont du lac, qui a fortement impacté la couze Chambon. Le lit de la rivière a été rectifié et ne peut plus jouer son rôle de filtre à alluvions. Conscient de ce problème, le Conseil départemental, propriétaire du lac, a réalisé d'importants travaux pour le protéger et améliorer la qualité de ses eaux. Deux premiers bassins de rétention ont été créés dans les années 90 avant d'être complétés par une zone d'expansion des crues en 2011.

Ces aménagements dévient les eaux de la couze juste avant qu'elles n'entrent dans le lac et filtrent leurs alluvions mais aussi les pollutions. Ils ont permis de ralentir durablement le phénomène de comblement tout en améliorant la qualité des eaux.
Pour aller plus loin dans cette logique, et dans le cadre du Contrat territorial de la Couze amont, une étude très poussée est en cours pour évaluer la quantité et la qualité des sédiments qui arrivent dans ces bassins. Les conclusions de ce travail seront présentées au début de l'année prochaine. Elles permettront de mieux connaître l'origine des sédiments mais aussi de détecter les éventuelles pollutions. Autant de pistes pour continuer le travail de préservation de ce lac, véritable perle du Sancy et moteur de l'attractivité touristique de ce territoire. ◆

CONTACT
Services milieux naturels
Mathilde Normand
Tél. : 04 73 42 35 76

Pavillon bleu pour la 3[e] année consécutive

Cet été encore, le Pavillon bleu flottera sur les deux plages du lac. Une véritable reconnaissance pour le travail des élus et techniciens du Conseil départemental ainsi que des communes de Chambon-sur-Lac et Murol qui se sont impliqués très fortement pour obtenir ce label, synonyme d'eau claire et de gestion environnementale exemplaire.

Forêt de la Comté

Les élèves font l'inventaire

Pendant l'année scolaire 2017-2018, les élèves d'une classe de seconde du lycée agricole Louis-Pasteur de Lempdes ont étudié l'espace naturel sensible de la forêt de la Comté sous tous ses angles : sa gestion, son histoire, ses paysages, sa biodiversité… Le 25 mai, ils sont passés de la théorie à la pratique : encadrés par des naturalistes, ils ont participé activement à un relevé floristique des lisières forestières. Ce suivi sera renouvelé d'ici 5 ans afin d'observer l'effet de la fauche alternée des pistes forestières ainsi que la dynamique de végétation d'une lisière étagée. ◆

CONTACT
Service des milieux naturels
Emmanuelle Texier
Tél. : 04 73 42 12 14

Intempéries du 10 juin

110 missions de secours

Dimanche 10 juin, les fortes pluies ont engendré une sollicitation accrue du Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme (Sdis 63).

Plus de 100 sapeurs-pompiers ont été mobilisés et 30 véhicules ont sillonné une partie du département pour aider les sinistrés en assurant près de 110 missions de secours.

Tout le département a été touché, dimanche 10 juin, par des orages violents et d'importantes pluies. Les inondations se sont multipliées, sans faire de victime. Près de 700 appels ont convergé vers le Centre de traitement des appels. La montée rapide des eaux de la couze Pavin à St-Floret et sur tout son parcours, de la Sioule à St-Bonnet-près-Orcival, les accumulations d'eaux et ruissellements engendrés par la pluie (notamment à Lezoux) ont nécessité l'engagement de moyens en nombre. ◆

CONTACT
SDIS 63
Service communication
Tél. : 04 73 98 15 32

Formation

Lutter contre les feux de forêt

Avec le lancement de la campagne feux de forêt, l'heure est à la préparation pour les sapeurs-pompiers. Pour la première fois dans le département, ils se sont formés sur le simulateur déporté de l'EcASC* de Valabre.

24 cadres chef de groupe feux de forêts, issus du Sdis 63 et du Sdis 43, ont débuté au centre de secours de St-Germain-Lembron, la formation maintien et de perfectionnement des acquis par un rappel théorique. Puis ils se sont confrontés à de nombreux feux de forêts virtuels, cette fois à la caserne d'Issoire, spécialement aménagée de plusieurs box. Plusieurs cas concrets, de 45 min mettent en situation l'engagement des moyens jusqu'au renfort et simulent les opérations de commandement. Mais le scénario évolue, au fur et à mesure, en fonction des actions réalisées par chaque Groupe d'intervention feux de forêt (GIFF) et prend en compte plusieurs paramètres : vent, type de végétation, relief, intervention des canadairs... ◆

* Ecole d'application de la sécurité civile

Les chefs de groupe feu de forêt effectuent une formation initiale à l'EcASC de Valabre et sur le terrain de 2 semaines avant de suivre une formation de maintien des acquis une fois tous les 3 ans.

Commémoration

Défilé du 14 juillet sur les Champs-Elysées

Sous les ordres du Contrôleur général Stéphane Sadak, chef de l'Etat-Major interministériel de la zone de défense et de sécurité sud-est et ancien directeur du Sdis 63 (de 2001 à 2005), le 11e Bataillon des sapeurs-pompiers de France (BSPF), constitué de 83 hommes et femmes, aura l'honneur pour la 1re fois de défiler le 14 juillet à Paris. Le détachement du Sdis 63 : commandant Pascal Thomas, Issoire (chef de section), lieutenant Fabrice Berger, Pionsat ; sergent-chef Noémie Berthet, Ennezat ; sergent Kévin Burielli, Pont-du-Château ; sergent Alexandrine De Matos, Riom ; caporal-chef Kévin Auguste, Jumeaux ; caporal-chef Jessica Meritet, Aubière et caporal Romain Perronet, Pionsat. Les candidats qui n'ont pas été retenus pour intégrer le 11e BSPF défileront eux aussi pour la 1re fois le 14 juillet à Clermont-Ferrand, avec les engins motorisés boulevard Desaix. ◆

Détachement du Sdis 63

Les groupes ressources se réunissent une fois par mois.

Revenu de solidarité active

Les bénéficiaires donnent leur avis

Des usagers qui prennent la parole et font des propositions : avec les groupes ressources composés de bénéficiaires du RSA, le Conseil départemental joue la carte de la co-construction pour élaborer sa politique d'insertion.

CONTACT :
Référents territoriaux d'insertion
Marie-Claire Jaillet
Tél : 04 73 55 58 64

Evelyne Faure
Tél. : 04 73 64 58 13

Associer les usagers aux politiques publiques. C'est tout le sens des groupes ressources que vient de mettre en place le Conseil départemental pour faire évoluer ses actions en faveur de l'insertion. Depuis juin, deux groupes, l'un à Clermont-Ferrand, l'autre à Issoire, composés d'une dizaine de personnes percevant le RSA, se réunissent une fois par mois pour donner leur avis, exprimer leurs attentes mais aussi proposer des améliorations sur les dispositifs mis en place pour les accompagner dans leur parcours d'insertion.
Co-animées par deux intervenantes de l'UFCV et du Conseil départemental, les réunions vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Les réflexions des groupes seront ensuite présentées aux différents partenaires et serviront pour l'élaboration du prochain Programme départemental d'insertion. ◆

Le Département principal acteur du RSA

Collectivité chef de file dans le domaine de l'action sociale, le Conseil départemental co- finance avec l'Etat le RSA dans le Puy-de-Dôme (l'allocation est ensuite reversée par l'intermédiaire de la CAF et de la Mutualité sociale agricole) et accompagne les bénéficiaires du RSA.

INSCRIPTIONS :
Inscription obligatoire au
04 73 14 50 80
Retrouvez toutes les dates sur
www.puy-de-dome.f

Dispensaire Emile-Roux

Vaccinations près de chez vous

Chaque semestre, le dispensaire Emile-Roux se délocalise afin d'assurer des consultations gratuites et anonymes pour réaliser ses vaccinations dès 6 ans mais également bénéficier du service de dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST). des infections par le VIH, le VHC (hépatite C) et le VHB (hépatite B).

LES FUTURES CONSULTATIONS DÉCENTRALISÉES

- **Thiers : Circonscription d'action médico-sociale**
  Pôle de service Audembron -
  20 rue des Docteurs Dumas
  > 18 et 16 septembre
  > 30 octobre

- **Ambert : Circonscription d'action médico-sociale**
  9 rue des Chazeaux
  > 2 et 9 octobre
  > 27 novembre

- **Issoire : Circonscription d'action médico-sociale Sancy Val d'Allier**
  7 rue de la Treille
  > 24 juillet
  > 16 et 23 octobre

- **Riom : Circonscription d'action médico-sociale Nord Agglo**
  10 rue Antoine-Arnaud
  > 24 juillet
  > 16 et 23 octobre

- **Saint-Eloy-les-Mines : Circonscription d'action médico-sociale des Combrailles**
  10 rue Jean-Jaurès
  > 4 et 11 septembre
  > 6 et 13 novembre

L'objectif des travaux est de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite aux bâtiments.

Besse et Murat-le-Quaire

Des collèges accessibles

Des travaux de mise en accessibilité viennent de démarrer, pour une durée de 8 mois, aux collèges du Pavin à Besse et Marcel-Bony à Murat-le-Quaire.

Rendre accessibles à tous l'ensemble des services des collèges du département, voilà l'objectif du plan de mise en accessibilité mené par le Conseil départemental. Dans le Puy-de-Dôme, 48 établissements ont d'ores et déjà été mis aux normes. Ce sont désormais aux collèges de Besse et de Murat-le-Quaire de mettre à niveau leurs bâtiments et équipements : gros œuvre, sanitaires, portes, ascenseurs, fenêtres, sols... L'objectif est de faciliter l'accès à l'ensemble des personnes à mobilité réduite. Les travaux ont débuté en juin et vont s'étaler sur une période de 8 mois. Des études sont également en cours sur les collèges Willy-Mabrut à Bourg-Lastic et Lucien-Gachon à Cunlhat. ◆

FINANCEMENT

Collège de Besse :
449 000 TTC€
Collège de Murat :
350 000 TTC€
Entièrement financés par le Conseil départemental

CONTACT
Direction Education et Collèges
Thierry Julien
Tél. : 04 73 42 23 82

La tarification solidaire facture de façon plus équitable les transports scolaires et la restauration dans les collèges publics.

Transports et restauration scolaire

Inscriptions : derniers jours avant la rentrée !

Plus que quelques jours pour bénéficier de la tarification solidaire pour les transports scolaires et la restauration dans les collèges publics. La démarche s'effectue grâce à un formulaire à télécharger en ligne.

Le formulaire est disponible sur le site **puy-de-dome.fr** (rubrique Transports scolaires) et à l'Hôtel du Département (24 rue Saint-Esprit à Clermont-Fd). Si vous résidez sur les secteurs de Riom-Limagne-Volcans, de Clermont-Métropole, de Thiers-Peschadoires ou d'Issoire-ville, inscrivez-vous directement auprès des services de transports public de ces territoires. ◆

ATTENTION ! Des contrôles de titres de transport seront effectués sur l'ensemble du réseau dès la rentrée.

CONTACT
Guichet unique
Tél : 04 73 42 22 57
tarificationsolidaire@puy-de-dome.fr

(De gauche à droite) Serge Pichot, vice-président du Puy-de-Dôme, Bernard Sauvade, vice-président du Puy-de-Dôme, Éric Gold, sénateur et conseiller départemental du Puy-de-Dôme, Dominique Bussereau, président de l'ADF, Jean-Yves Gouttebel, président du Puy-de-Dôme et vice-président de l'ADF, Cathy Le Hec, responsable des politiques de protection et de l'environnement des sources à la Société des eaux de Volvic, Jean-Christophe Gigault, directeur de la Ligue pour la protection des oiseaux, Roland Blanchet, vice-président de la communauté des communes Mond'Arvernes, Yves Michelin, universitaire VétAgro-sup, Marc Dauzat, président de la Fondation Unesco et directeur de projet Eco-Titanium à Aubert et Duval, Eliane Auberger, présidente du Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne.

Ateliers de l'ADF

Valoriser les initiatives des Départements

Le Département du Puy-de-Dôme a accueilli, mercredi 13 juin, le 8e Atelier de l'Assemblée des Départements de France (ADF) consacré à la valorisation et à la sauvegarde de notre patrimoine naturel.

CONTACT
Assemblée des Départements de France
www.departements.fr

Avec ses grands espaces, sa myriade de lacs et de volcans, ses plaines traversées par l'Allier, l'une des dernières rivières sauvages d'Europe, le Puy-de-Dôme possède une mosaïque de paysages. Un patrimoine naturel tout aussi remarquable par la richesse de sa faune et de sa flore.

Pour le préserver et le valoriser, le Conseil départemental mène, depuis une quinzaine d'années, de nombreuses actions : protection des espaces naturels sensibles, éducation à l'environnement auprès des scolaires, gestion des itinéraires de randonnée, développement de l'agriculture bio, des contrats territoriaux en faveur des rivières, candidature de la Chaîne des Puys au patrimoine mondial de l'Unesco… Autant d'initiatives que l'Assemblée des Départements de France a souhaité mettre en avant en organisant, mercredi 13 juin, un atelier sur le thème « valorisation et sauvegarde du patrimoine naturel dans le département du Puy-de-Dôme ». Elus, présidents d'associations, chefs d'entreprises et universitaires ont débattu de l'intérêt de maintenir un équilibre entre les zones urbaines et les espaces naturels ou agricoles et de favoriser le dialogue entre tous les acteurs locaux.

« Il y a une multitude d'initiatives intéressantes dans les départements », a souligné Dominique Bussereau, président de l'ADF, avant de saluer « tout le travail qui a été réalisé pour la candidature de la Chaîne des Puys au patrimoine mondial de l'Unesco. L'objectif de ces ateliers est de voir comment on peut transposer ces bonnes pratiques aux autres Départements. »

Jean-Yves Gouttebel, président du Puy-de-Dôme, a rappelé que « le rôle d'un Conseil départemental est de prendre et d'accompagner des initiatives en y associant les partenaires, les collectivités, le monde économique, les associations… Pour le dossier de candidature de la Chaîne des Puys – faille de Limagne, nous avons mis en place une ingénierie. Nous sommes prêts à la transférer à d'autres sites. ».

Les ateliers de l'ADF

L'ADF organise, depuis septembre 2017, les Ateliers des Départements de France. Une série de rencontres visant à valoriser les initiatives départementales dans les secteurs du tourisme, du haut-débit, des services à la personne, etc. L'objectif de ces tables rondes réunissant élus et acteurs locaux est de montrer la pertinence de l'échelon départemental et le rôle de proximité de ces collectivités.

Zone d'activités de Fournols

Une nouvelle route d'accès

Afin d'améliorer les accès à la zone d'activités et au bourg de Fournols, le Département projette de créer une nouvelle liaison entre la RD 105 et la RD 37.

Collecte de lait, transport de fromages, circulation des grumiers… Un grand nombre de poids lourds transite, chaque jour, par Fournols. « L'hiver, lorsqu'il neige, certains semi-remorques ne parviennent pas à monter jusqu'à la zone d'activités ou bloquent l'accès au bourg, explique Jean-Luc Coupat, conseiller départemental des Monts du Livradois. Fournols est situé à plus de 1 000 mètres d'altitude et certaines rues sont très étroites et pentues. » Pour améliorer la desserte du village et l'accès à la zone d'activités, notamment à la fromagerie qui emploie près de 100 personnes, le Conseil départemental a décidé de créer une nouvelle voie de 730 mètres, à l'est du village. Cet axe raccordé à la RD 37 et à la RD 105 permettra de dévier les camions qui traversent actuellement le centre bourg. Les acquisitions foncières amiables vont prochainement être engagées. Un démarrage des travaux est envisageable à partir de l'automne 2019. ◆

FINANCEMENT

Coût prévisionnel
1,2 M €
Entièrement financé par le Conseil départemental

CONTACT
Service Ingénierie et Travaux
Daniel Petitjean
Tél. : 04 73 42 38 63

Jozerand

L'église rénovée

La toiture et les façades de l'église de Jozerand ont été restaurées.

Située au cœur du bourg, l'église de Jozerand vient d'être rénovée. Afin de préserver ce patrimoine architectural et historique, la toiture et les enduits et peintures des façades ont été restaurés.◆

La restauration de l'église a été en partie financée par une souscription lancée par la Fondation du Patrimoine.

FINANCEMENT

Coût total
383 400 €
Conseil départemental
54 000 €

Saint-Priest-des-Champs

De nouveaux équipements dans le village

La commune de Saint-Priest-des-Champs a rénové sa salle polyvalente et créé une boulangerie.

La salle des fêtes de Saint-Priest-des-Champs vient d'être en partie rénovée. Le bâtiment a été entièrement isolé et mis aux normes électriques. Une 2e tranche de travaux est prévue début 2019 avec la création d'une extension, l'aménagement du coin cuisine, du hall d'entrée, des sanitaires, l'accessibilité et la fin de l'isolation extérieure.

FINANCEMENT

Coût total
253 000 € TTC
Conseil départemental
55 000 € HT

Suite à la fermeture, en novembre 2012, de l'ancienne boulangerie, la municipalité souhaitait relancer cette activité au sein du village. Elle a acquis et rénové un bâtiment dans le bourg pour installer « La cascade des pains ». Gérée depuis juillet 2017 par un jeune couple de boulangers, la nouvelle enseigne régale les habitants de ses pains, viennoiseries et autres pâtisseries. Deux logements locatifs (un T2 de 43 m² et un T4 de 71 m²) ont également été créés au 1er étage.◆

FINANCEMENT

Coût total
379 000 € TTC
Conseil départemental
71 000 € HT

La nouvelle boulangerie a ouvert ses portes en juillet 2017.

De nombreux producteurs ont présenté leur travail et proposé des dégustations aux collégiens de Vic-le-Comte.

Semaine Agrilocal 63

Des plats puydômois au menu

Dans le cadre de l'opération « Connectez-vous local », 18 établissements publics ont servi, du 28 mai au 5 juin, des plats puydômois confectionnés à 100 % avec des produits locaux.

Plus de 7 650 convives ont savouré, du 28 mai au 5 juin, des repas élaborés avec des produits 100 % puydômois. Aux fourneaux ? Les cuisiniers de 18 établissements de restauration collective (dix collèges, trois communes, trois maisons de retraite, un lycée et un restaurant administratif). Ils participaient à l'opération « Connectez-vous local » organisée par l'association Agrilocal dans 23 départements. L'objectif ? Valoriser le travail des producteurs locaux et le patrimoine culinaire de chaque terroir.

Durant cette semaine, le Conseil départemental a proposé des visites de fermes et invité des agriculteurs et artisans puydômois à présenter leurs produits dans huit établissements participant, dont le restaurant administratif Aigos de l'Hôtel du Département. ◆

CONTACT
Service Agriculture et Forêt
Julien Meyroneinc
Tél. : 04 73 42 71 01
julien.meyroneinc@puy-de-dome.fr

La sélection de plus de 150 photos est tirée d'un ensemble de 3 700 clichés sur le monde rural.

Livre

Dans les pas d'un journaliste en campagne

Un ouvrage fait revivre le quotidien des villages du Puy-de-Dôme entre 1965 et 1970.

La photothèque des Archives départementales publie un nouvel ouvrage remarquable dédié à la vie rurale du Puy-de-Dôme. Le fonds photographique sur lequel s'appuie le livre provient du *Paysan d'Auvergne*, un journal qui a malheureusement disparu l'année dernière.

Réalisé par Patrick Cochet, responsable de la photothèque, avec Marie-Laure Bertolino et Serge Seguin, cet ouvrage rassemble une sélection de plus de 150 photos noir et blanc regroupées par thème : vie agricole, métiers ruraux, commerces, services publics, vie domestique, bistrots... De nombreux Puydômois pourront certainement retrouver des membres de leur famille, des amis, des connaissances, encore en vie ou non. Signalons que le fonds entier (3 700 clichés !) est accessible sur le site internet suivant : **http://phototheque.cg63.fr** ◆

Une exposition au parc Bargoin

Depuis le 25 juin et jusqu'au 4 novembre, grâce au service communication du Conseil départemental, une exposition photos est organisée au parc Bargoin, à Chamalières. Trente clichés, extraits du livre, sont présentés en grand format de 1 m x 1 m. Les œuvres sont installées dans la partie haute du parc afin qu'elles soient accessibles et visibles par le plus grand nombre.

Le parc Bargoin est ouvert tous les jours. *Entrée libre*.

INFOS PRATIQUES
Puy-de-Dôme années 60 – Robert Giffoni, journaliste en campagne **est disponible auprès des Archives départementales. 15 €**
phototheque@puy-de-dome.fr
Tél. : 04 73 23 40 91

Musée départemental de la Céramique

Une œuvre immersive qui réveille les sens

Garantir un accès égal à la culture. C'est l'objectif du *Secret du monde* créé par l'artiste Nathalie Talec. Dévoilée le 22 juin dernier au musée de la Céramique, cette œuvre multi-sensorielle se veut complètement accessible aux personnes déficientes visuelles.

Inspirée d'un buste en biscuit de la Manufacture de Sèvres, « Celui qui voit les yeux fermés », l'œuvre *Le Secret du monde* exposée au musée de la Céramique se présente comme un espace cérébral, modulable et transportable.
La figure blanche de 2,90 mètres de haut surgit du sol et laisse le visiteur pénétrer au sein même d'une grotte à la forme d'un cerveau aux expériences multi-sensorielles. Des effets s'y déclenchent à chaque présence, ou par simple pression exercée par la main sur les courbes intérieures. Des senteurs diffusées au fil des saisons réveillent le sens olfactif du visiteur alors que des enregistrements sonores lui font découvrir le bruit produit par l'activité d'un neurone ou lui rappellent simplement le bruissement des arbres.
Pour l'artiste Nathalie Talec, le but est de dépasser le seul sens du toucher systématiquement stimulé chez les personnes déficientes visuelles, mais également de les rassembler avec celles qui voient autour d'une même œuvre. « Nous souhaitons également faire ressentir aux personnes voyantes le sixième sens des aveugles, celui de l'interaction entre le corps et l'espace, en inversant ainsi l'habituel processus d'adaptation et en s'imprégnant des modes de perception et de sensibilité des personnes déficientes visuelles. » ◆

Deux activités, un demi-tarif

Suite à votre visite, il vous sera possible de bénéficier d'un demi-tarif chez l'un des partenaires du musée sur présentation de votre ticket d'entrée. Assistez cet été aux concerts de Vollore ou visitez les châteaux d'Aultreribe à Sermentizon, de Villeneuve-Lembron ou de Chareil-Cintrat dans l'Allier. L'entrée au musée vous sera également proposée au demi-tarif sur la présentation de votre ticket d'accès chez l'un de ces partenaires.

Vacances des potes

Mercredi 29 et jeudi 30 août
CYCLE LONG :
mercredi **et** jeudi de 10h à 12h30 : *la fabrique à mosaïque*
Dessine, trie, découpe, assemble, colle : te voilà mosaïste !
CYCLE COURT :
mercredi **ou** jeudi de 14h à 16h30 : *Film d'Ombres*
La réalisatrice Marie Paccou s'installe dans l'atelier du musée pour t'initier à la création d'un film d'animation. Te voilà metteur en scène !

INFOS PRATIQUES
Musée départemental de la Céramique
39, rue de la République - 63190 Lezoux
Tél. : 04 73 73 42 42
museedelaceramique@puy-de-dome.fr
Ouvert de 10h à 18h en semaine
et de 14h à 19h le week-end - Fermé les mardis
Musee-ceramique.puy-de-dome.fr / LeMDCL63 - leMdcl

EXPOSITION *ROUGE OU NOIR*

De l'Antiquité à nos jours, l'exposition *Rouge ou noir* montre comment les vases grecs, romains et étrusques ont influencé les productions de manufactures comme Sèvres et Wedgwood, mais aussi les créations d'artistes tels que Picasso et Dufy.
A découvrir jusqu'au 31 décembre.

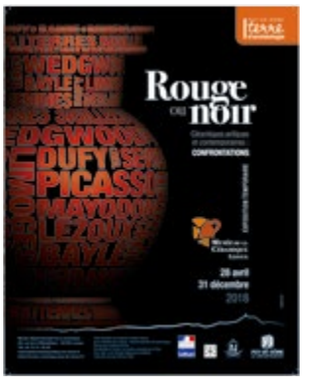

Les anciens pilotes, Jackie Stewart (Formule 1), et Giacomo Agostini (moto) seront présents les 22 et 23 septembre.

5ième GRAND PRIX DE L'AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE - le pilote Ecossais Jackie STEWART la grande révélation en formule 1 et rival très redouté de Jim CLARK, prendra place sur la ligne de départ en seconde position et terminera 2ème du Grand Prix à la moyenne horaire de 143 kms 130.

Rendez-vous

Le bel été de Charade

Le circuit mythique propose plusieurs rendez-vous cet été jusqu'à l'apothéose de Charade Heroes, son 60e anniversaire, célébré les 22 et 23 septembre.

Pas de pause estivale pour Charade, qu'on se le dise. Le circuit, propriété du Département, s'apprête même à vivre un été exceptionnel. Outre les traditionnelles manifestations, Charade Classic, le Grand prix camions et les activités de loisirs (voir encadré), le grand événement sera bien évidemment l'inédit Charade Heroes, destiné à célébrer les 60 ans du circuit. Les 22 et 23 septembre, celui-ci fera revivre la légende de Charade avec des autos et motos de course d'époque, ainsi que leurs pilotes. Sir Jackie Stewart (F1), Giacomo Agostini (moto), Jacques Lafitte ont confirmé leur présence. Le public pourra admirer des voitures d'exception : Porsche 904 GTS, Lotus XI, Martini MK7 F3, Ferrari Dino 246 GT 1972, les Ligier de compétition, LMP2 « Vaillante » Rebellion…

En prélude, plusieurs temps forts sont proposés à Clermont-Ferrand :

- **Du 2 juillet au 22 septembre**, le hall René-Cassin du Conseil départemental reçoit une exposition sur l'histoire de Charade, son actualité et son avenir.
- **Du 23 août au 15 septembre**, la Maison du tourisme proposera une passionnante rétrospective des compétitions sportives, agrémentées de films d'époque.
- **Du 15 au 18 septembre**, la Maison des sports abritera une exposition d'autos et motos anciennes, et un hommage sera rendu à Patrick Depailler, l'ancien pilote de F1 décédé en 1980.
- Enfin, un rallye-découverte international permettra aux possesseurs de voitures anciennes de découvrir les routes de la région **le 15 septembre**. ◆

CONTACT
Circuit de Charade
Romain Sellier
Tél. : 04 73 295 295
www.charade.fr

FICHE RANDO | **Fiche randonnée**

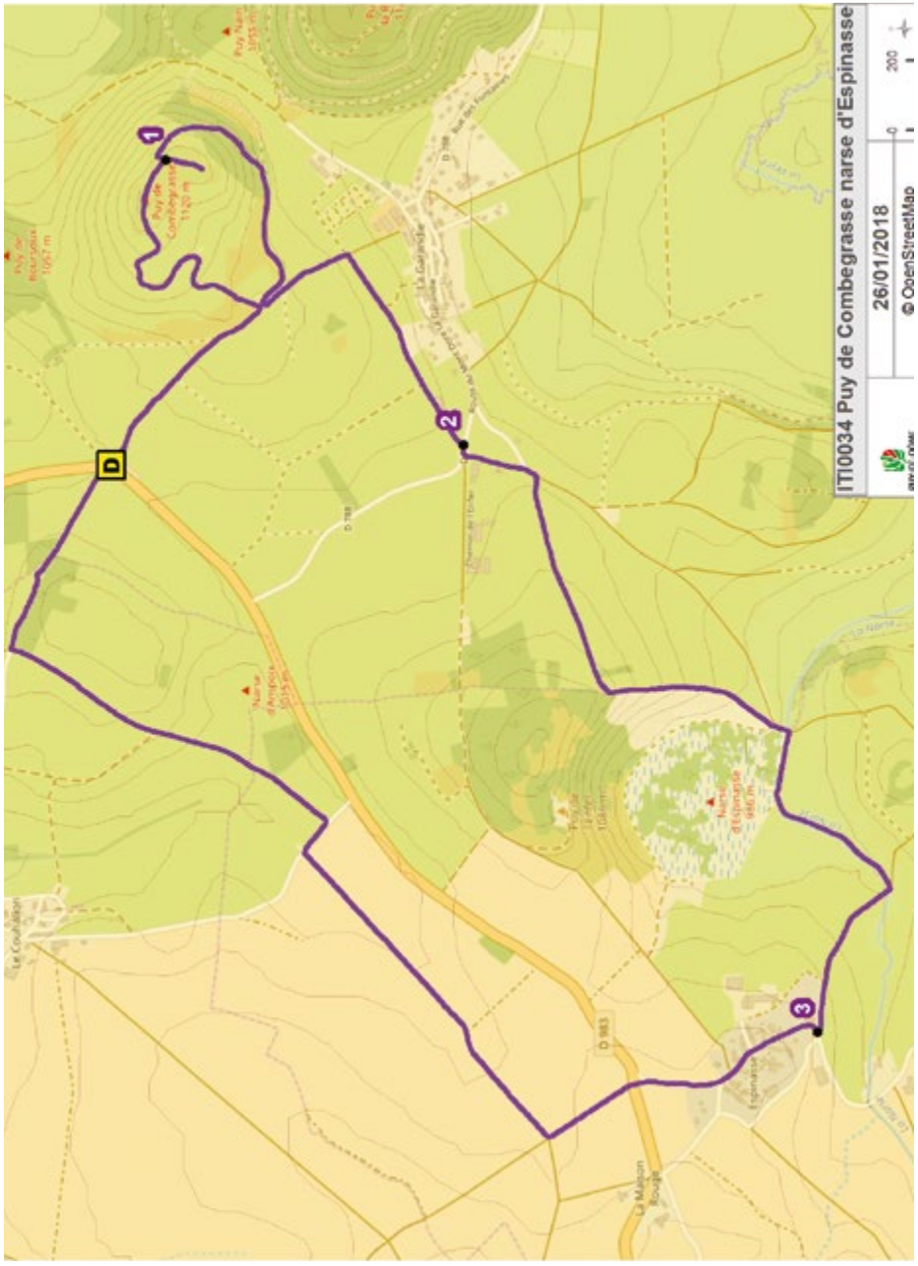

LE PUY DE COMBEGRASSE

FICHE PRATIQUE | **Gergovie/Corent**

L'ARCHEOLOGIE SUR UN PLATEAU

FICHE PRATIQUE

Plongez dans l'histoire des Gaulois

Durant l'été, les plateaux de Gergovie et de Corent, haut-lieux historiques, proposent des animations pour toute la famille autour de l'archéologie et de l'histoire mais pas seulement.

Les plateaux de Gergovie et de Corent vous proposent, chaque été, une plongée dans l'histoire et l'archéologie. Comme ici pendant Les Arverniales.

Les deux plateaux emblématiques du Puy-de-Dôme, à l'histoire millénaire, vont vous en faire voir de toutes les couleurs cet été. Ateliers, balades théâtralisées, visites guidées… Petits et grands n'auront que l'embarras du choix afin de découvrir tous les mystères de ces sites regorgeant de richesses archéologiques.

A Gergovie

- Le 15 août, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 : journée portes ouvertes du chantier de fouilles archéologiques (gratuit).

- Les 15 et 16 septembre, à 15 h et 16 h : visites guidées du chantier de fouilles archéologiques 2018 Durée : 45 minutes (gratuit).

Visites guidées régulières

- Au cœur de la bataille : jusqu'au 31/08, les lundis, mardis, jeudis, vendredis à 14h30 et 16h, et les samedis et dimanches à 14h30 (tarifs : 5 €, réduit 3 €).
- La Cité gauloise pas à pas : jusqu'au 31/08, les mercredis à 15h (sauf le 15/08) (tarifs : 6 €, réduit 4 €).
- Parcours-enquête en famille : jusqu'au 31/08, les jeudis à 10h (tarifs : 6 €, réduit 4 €).
- Autres activités régulières : initiation à la marche nordique, initiation au pilotage de cerf-volant, yoga, Qi-gong et sophrologie en plein air, animations jeux en plein air.

A Corent

- Les 17/07 et 21/08, à 18h : visite théâtralisée humoristique En direct d'une ville gauloise (gratuit).
- Les 15 et 16/09, à 14h30 et 16h (Journées européennes du patrimoine) : visite théâtralisée humoristique (gratuit).
- Les 19/08 et 09/09 : journées portes ouvertes du chantier archéologique de Corent (gratuit).
- Visites guidées régulières : Corent, quand les Gaulois vivaient en ville (jusqu'au 27/08 : les samedis, dimanches à 16h30 et lundis à 10h30 ; les 1er, 2, 8 et 9/09 à 16h30) (tarif : 2 €).
- Autres activités régulières : initiation à la marche nordique, balade archéo-vigneronne au Puy de Corent.

FICHE RANDO

PUY DE COMBEGRASSE ET NARSE D'ESPINASSE

Durée : 3 h | **Couleur du balisage : Jaune** | **Longueur : 10 km** | **Altitudes : 990 / 1110 m** | **Dénivelé cumulé positif : 225 m**

Commune de départ : 63970 Aydat - Lieu de départ : Parking de Combegrasse sur la D983

Accès au départ : De Clermont-Ferrand suivre direction Bordeaux par la RD 2089. À Randanne, prendre à gauche la RD 983. Parking à 2 km.

Départ : Du panneau de départ, emprunter le chemin caillouteux à proximité de l'aire de stationnement pour personnes à mobilité réduite, ignorer les chemins adjacents. Dans la descente, prendre à gauche le chemin de pouzzolane avant l'aire de pique-nique, poursuivre le chemin qui pénètre dans les pacages par des barrières et des sas et qui arrive au sommet du puy de Combegrasse (vue panoramique, table d'orientation n°1). Continuer le sentier de crête qui mène à la table d'orientation n°2 (vue panoramique). Faire demi-tour sur 150 m jusqu'au point bas.

1 – Partir à droite et suivre la sente descendante délimitée par une petite clôture. À la sortie du sas, rester à gauche, traverser le bois de pins, continuer à droite en suivant le chemin herbeux. Passer la barrière, revenir à l'aire de pique-nique et retrouver le chemin du début de circuit. L'emprunter à gauche et, à la route, prendre à droite. Continuer tout droit jusqu'à une autre route.

2 – Aller à droite sur 20 m, puis traverser et s'engager sur le premier chemin à gauche à proximité d'un bâtiment agricole. A l'intersection se diriger à droite puis monter le chemin à droite. À l'orée du bois du puy de l'Enfer, rester à gauche pour suivre le sentier herbeux descendant à la Narse (vue plongeante sur la Narse). Au bas de la descente, aller à gauche puis, aussitôt, 2 fois à droite successivement. Au croisement de quatre chemins, prendre celui de droite et monter jusqu'à une route.

3 – Se diriger à droite, traverser Espinasse, rester à droite pour passer devant une petite croix et, à la fourche, prendre à gauche jusqu'à une route. La traverser, continuer en face sur 250 m et, au carrefour, bifurquer à droite. Suivre ce chemin en ignorant les chemins adjacents (vue sur la chaîne des Puys, le puy de Combegrasse), poursuivre tout droit par un chemin herbeux. À la route, aller à droite sur 150 m puis virer à gauche sur un chemin de pouzzolane entre pâturages. Ignorer les chemins adjacents ; au carrefour à l'angle de la parcelle boisée, virer à droite et suivre ce chemin entre prairies et bois jusqu'à la route que l'on traverse (attention : circulation rapide) pour retrouver le point de départ.

… fier de ses volcans

Désormais, lorsqu'il ouvre ses volets le matin, le Puydômois ne voit plus la chaîne des volcans avec le même œil. Certes, il a toujours face à lui ce décor somptueux du puy de Dôme et de ses proches voisins dont l'aspect et les couleurs changent chaque jour. Mais depuis la décision de l'UNESCO, il voit aussi une pépite dont la valeur exceptionnelle est reconnue dans le monde entier. Il en éprouve une grande fierté même s'il mesure la responsabilité, qui est désormais celle de tous les Puydômois, d'être à la hauteur de cette reconnaissance universelle.

Le Puydômois est persuadé que l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, que l'on doit à l'audace et la pugnacité du président du Conseil départemental, donnera un coup de fouet à l'économie du Puy-de-Dôme… sans réveiller les volcans.

Grande marche pour la mastocytose

CONTACT
Pour connaître le programme : www.facebook.com/SolEnea63/
Pour faire un don : chèque à l'ordre de l'Association SolEnea Pont-Picot
6 bis rue de la Boire
63350 Maringues

Maladie orpheline incurable peu connue, la mastocytose ne possède aujourd'hui aucun traitement. Afin d'aider la recherche médicale en récoltant des fonds, l'Association SolEnea organise, cet été, une opération de sensibilisation. Ami d'Enea, jeune puydômoise de 11 ans atteinte de la maladie, Jean-Luc Léger accomplira, du 6 au 11 août, une marche au départ de Vierzon jusqu'au sommet du puy de Dôme en passant notamment par Pionsat et Pontaumur. Des réunions d'information seront proposées lors des six étapes du parcours afin de pouvoir échanger avec l'association et en savoir plus sur cette maladie. ◆

Mise en place du CDCA

Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) vient d'être mis en place. Présidée par le président du Conseil départemental, cette instance consultative a été créée par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement pour renforcer la participation des personnes concernées à l'élaboration des politiques publiques en faveur du handicap et de la vieillesse. Le CDCA donne son avis sur les sujets relatifs à la vieillesse et au handicap. Il est composé de 96 membres représentant les institutions, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ainsi que des professionnels.
La première réunion du CDCA du Puy-de-Dôme s'est tenue, le 1er juin, à l'Hôtel du Département, en présence de Jean-Yves Gouttebel et d'Elisabeth Crozet, vice-présidente chargée de l'autonomie des personnes. Lors de cette première session, Anne-Marie Riou et Anne Lissilour-Papon ont été élues vice-présidente du CDCA. ◆

CONTACT
Service animation gérontologique
Maryvonne Escuret
Tél. : 04 73 42 20 65

Le CDCA est composé de 96 membres

Le premier triathlon du lac Chambon

Avis aux amateurs des trois disciplines enchaînées (natation, vélo et course à pied) : la première édition du triathlon du lac Chambon se déroulera le 2 septembre prochain. Plusieurs épreuves ouvertes à tous, licenciés et non licenciés sont programmées : triathlons jeunes à partir de 8 ans, triathlon format S (750 m – 20 km – 5 km) et triathlon format M (1,5 km – 40 km – 10 km). ◆

CONTACT
Renseignements et inscriptions sur clermont-triathlon.com

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET RÉPUBLICAIN

Une contractualisation dans un environnement contraint

Lors de la dernière session départementale et malgré nos différentes réserves, au même titre que pour la Ville de Clermont-Ferrand et la Métropole, la contractualisation avec l'Etat s'est imposée – dans un souci de bonne gestion – afin de limiter les risques financiers pour le Département et dans l'intérêt des Puydômois, en particulier les plus démunis, qui auraient été les premiers pénalisés.

L'Etat doit assumer la contrainte de réduction du déficit public et la maîtrise de la dette, conformément aux engagements européens. Mais les choix faits par le gouvernement pour y parvenir pèsent lourd sur les collectivités, en particulier les Départements, qui doivent assurer la solidarité entre les Hommes et les Territoires.

La méthode du contrat que l'Etat nous a imposée pourrait être satisfaisante – nous la pratiquons nous-même - si elle était équilibrée.

En effet, le contrat ne concerne que les dépenses et bon nombre d'entre elles, et pas des moindres, sont le résultat de décisions prises par l'Etat lui-même. Ainsi, depuis de nombreuses années, la non compensation financière des allocations individuelles de solidarité (AIS) a réduit les marges de manœuvres du Département.

Nous sommes tous convaincus que seule une réforme des finances locales garantirait et préserverait l'autonomie constitutionnelle des collectivités locales. Nous pouvons tous regretter que cela n'ait pas été fait jusqu'à présent.

Face à cela, l'exécutif départemental a inscrit, avec détermination, la démarche de notre collectivité dans celle de l'Association des Départements de France (ADF). Lors des différentes discussions, celle-ci a permis d'obtenir, par la négociation, des avancées. Mais aussi des clauses supplémentaires comme la possibilité de révision du contrat ou d'écarter certaines dépenses à partir desquelles se calculeraient les pénalités.

Nous devons tous nous mobiliser dans un esprit de défenseurs des Départements, seule véritable grande collectivité de proximité et garante des solidarités des territoires, des Hommes et des générations.

CONTACT
Tél. : 04 73 42 23 85

LE PRÉSIDENT : PIERRE DANEL

Les élus du groupe › Claude Boilon - Catherine Cuzin (Aigueperse), Nicole Esbelin - Bernard Sauvade (Brassac-les-Mines), Valérie Bernard - Alexandre Pourchon (Clermont-Fd 1), Gérald Courtadon - Manuela Ferreira De Sousa (Clermont-Fd 2), Pierre Danel - Sylvie Maisonnet (Clermont-Fd 3), Dominique Briat (Clermont-Fd 4), Jean-Yves Gouttebel - Elise Serin (Clermont-Fd 5), Nadine Déat - Patrick Raynaud (Clermont-Fd 6), Monique Pouille (Cournon-d'Auvergne), Serge Pichot - Emilie Vallée (Gerzat), Florent Moneyron - Eric Gold (Maringues), Gilles Pétel - Bernadette Troquet (Les Martres-de-Veyre), Jean-Luc Coupat - Dominique Giron (Les Monts du Livradois), Gérard Bétenfeld - Nathalie Cardona (Pont-du-Château), Pierrette Daffix-Ray - Laurent Dumas (Saint-Eloy-les-Mines), Elisabeth Crozet, Olivier Chambon, Antoine Desforges - Jeanne Espinasse (Vic-le-Comte)

UNION DES RÉPUBLICAINS

3 sujets, 3 thèmes

Zoom sur l'action sociale

En 2017, les dépenses d'aide sociale et d'insertion se sont élevées à 37,43 milliards d'euros en France, près de 304 millions d'euros pour le Puy-de-Dôme. Le poste de dépenses qui s'accroît une nouvelle fois en 2017 concerne la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), augmentation liée au nombre de bénéficiaires en constante progression. Il en va ainsi pour les dépenses d'hébergement des personnes handicapées. Globalement, les aides sociales liées aux personnes en situation de handicap représente presque 83 millions d'€ en 2018 pour le Puy-de-Dôme. Rappelons que la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** est un lieu unique d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil pour les personnes en situation de handicap et leur famille. **Contact : 11 rue Vaucanson à Clermont-Ferrand,tél. : 04 73 74 51 20 ou mdph@mdph63.fr.**

Zoom sur les dotations aux collectivités.

Alors que le Président de la République a annoncé à plusieurs reprises que les dotations des collectivités resteraient stables en 2018, en affirmant même à la télévision, que ***« toutes les dotations aux petites communes, toutes, sont maintenues et (…) ne baissent pas d'un centime »***. **Force est de constater que la réalité est un terrible démenti !** La dotation forfaitaire qui, malgré les coupes de ces dernières années, demeure la principale dotation, est en diminution dans le budget d'une majorité des communes. **22 000 communes voient leur dotation forfaitaire diminuer, et pour certaines de manière très forte ! Dans le Puy-de-Dôme, 232 communes connaissent une baisse !** Le pire c'est que toutes les communes ont déjà voté leur budget 2018 en s'appuyant sur la promesse du Gouvernement qu'il n'y aurait pas de baisse de la DGF. C'est un **nouveau coup de massue pour les communes !**

Zoom sur le numérique et la téléphonie mobile

La couverture numérique du Puy-de-Dôme est un sujet essentiel pour le développement du territoire, l'Etat devant annoncer les modalités de mise en œuvre de son plan révélé début 2018 afin de développer une bonne couverture mobile et Internet. 5 000 sites supplémentaires devraient être couverts sur le territoire national d'ici 2022 et doivent faire l'objet de la plus grande attention quant à la détermination des quotas de couverture partagés entre les départements. **Le Puy-de-Dôme est en attente forte d'une bonne couverture mobile et Internet, sans pour autant délaisser et occulter certains dysfonctionnements encore trop nombreux de la téléphonie fixe.**

Sur ces sujets, comme sur les autres, les élus du groupe Union des Républicains sont attentifs et mobilisés !

Bel été à tous !

CONTACT
groupeUR@puy-de-dome.fr • Tél. : 04 73 42 23 11
www.uniondesrepublicains.org

Le Président, Jean Marc BOYER

Les élus du groupe › Valérie PRUNIER - Michel SAUVADE (Ambert) - Eléonore SZCZEPANIAK - Pierre RIOL (Aubière) - Anne-Marie PICARD - Jean-Paul CUZIN (Beaumont) - Colette BETHUNE - Flavien NEUVY (Cébazat) - Marie-Anne MARCHIS - Jean PONSONNAILLE (Chamalières) - Anne-Marie MALTRAIT - Lionel CHAUVIN (Châtel-Guyon) - Jocelyne BOUQUET - Bertrand BARRAUD (Issoire) - Martine BONY – Jean Marc BOYER (Orcines) - Stéphanie FLORI-DUTOUR - Jean-Philippe PERRET (Riom) - Audrey MANUBY - Lionel MULLER (Saint-Ours-les-Roches)

FRONT DE GAUCHE ET GAUCHE CITOYENNE

Renoncement, servitude volontaire ou conversion idéologique ?

Lors de la dernière session de l'assemblée départementale, en juin, était proposé au vote un « pacte » Etat-Département visant à contraindre notre collectivité à limiter ses dépenses de fonctionnement .

Ne pas le signer, ou ne pas le respecter s'il était signé, faisant courir à notre collectivité le risque d'être sanctionnée financièrement par le Préfet.

Accepter ce « pacte », c'est accepter de nombreux renoncements :

- **renoncement** à un principe constitutionnel fondamental qui est celui de la libre administration des collectivités territoriales
- **renoncement** au principe de décentralisation mis en œuvre au lendemain de mai 1981.
- **renoncement** aux demandes des élus locaux de tous bords politiques qui, par de nombreuses initiatives, n'ont eu de cesse de solliciter des dotations d'Etat permettant d'exercer correctement les compétences des collectivités auxquelles ils appartiennent
- **renoncement** à la compensation par l'Etat des compétences transférées. A titre d'exemple, l'Etat a transféré aux Conseils Départementaux le versement des allocations individuelles de solidarité, RSA (Revenu de Solidarité Active), APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), et PCH (Prestation de Compensation du Handicap) ; le manque de compensation lié au versement de ces allocations représente à ce jour un montant de plus de 600 millions d'euros pour notre Département.

En méprisant ainsi les collectivités territoriales, le gouvernement a « pris la main » et peut graver dans le marbre pour de nombreuses années l'austérité, la contrainte financière, la baisse de l'intervention publique dans nos départements.

Qu'ont alors fait nos collègues de la majorité, à une exception près, quant à cette proposition de « pacte » ?

Ils l'ont voté !

Certes, ils ont protesté, ils ont même exprimé les idées développées dans cet article, mais ils ont finalement accepté, littéralement au prétexte que « *nous n'aurions pas le choix* ».

Par ce vote, ils ont donc accepté d'être sous la coupe préfectorale (donc de l'Etat) dans le cadre de l'exercice des compétences de notre collectivité.

On peut se demander de quoi la majorité départementale a ainsi fait preuve : de renoncement, de servitude volontaire*, voire de conversion idéologique ?

Car c'est aux actes que l'on juge les hommes et le vote en est un.

A cela nous répondons : **Résistance !**

Car les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on refuse de livrer.

CONTACT
fdg.gc.cd63@gmail.com • Tél. : 04 73 42 25 26

LES CO-PRÉSIDENT-E-S : JOCELYNE GLACE LE GARS, GREGORY BONNET

Les élus du groupe › Jocelyne Glace Le Gars – Jacky Grand (Billom), Caroline Dalet (Maringues), Clémentine Raineau – Grégory Bonnet (Saint-Georges de Mons)

GROUPE « DIVERS GAUCHE 63 »

Muscler nos ambitions

Depuis plusieurs années, le néo-libéralisme a peu à peu affaibli la réflexion politique. La boussole qui guide la construction de nos projets s'est effritée au profit d'un unique cap, au bout duquel nous nous effondrerons. Cette direction, c'est celle de la croissance infinie et de la marchandisation du monde.

Les institutions se sont adaptées aux besoins des entreprises capitalistes, répondant à une logique compétitive et à un soi-disant besoin « d'efficacité ». Mais cette conception marchande de l'action publique exclut de fait les personnes et les territoires les plus fragiles, ainsi que le respect des équilibres environnementaux. Associer les notions de rentabilité et de productivité aux politiques censées servir l'intérêt collectif est une aberration, tant l'accroissement des inégalités et la destruction de l'environnement sont liées à la conception mercantile de notre société.

Cette forme de gestion néolibérale de l'État a été introduite par Margaret Thatcher dans les années 80 sous le terme de gouvernance. Emmanuel Macron et son gouvernement en sont de fidèles descendants et l'action politique menée s'est réduite à une gouvernance qui se restreint à la gestion comptable, managériale et court-termiste. Sous le dictat de la gouvernance, nous vivons comme contraints, et asservis afin de ne pas inventer le nouveau modèle économique et social, susceptible de remplacer l'ordre établi.

La preuve en est, le Conseil départemental du Puy de Dôme, comme beaucoup d'autres collectivités de proximité, n'est pas épargné par cette logique glaçante. Même si les élus départementaux ont su dans le passé, contester et résister face aux attaques portées à notre autonomie, il semble que l'exécutif actuel renonce à mener le combat.

Le groupe Divers Gauche 63 dénonce, lui, vigoureusement le contrat financier proposé par l'Etat, qui ordonne une nouvelle réduction de nos dépenses, alors même que nos budgets sont tronçonnés depuis plusieurs années. C'est une remise en cause fondamentale de la décentralisation qui permettait jusqu'à présent de bâtir des politiques en cohérence avec les spécificités de notre territoire et l'intérêt général des puydômois et des puydômoises.

Nous avons voté contre ce contrat pour la simple et bonne raison qu'on ne gagne jamais un combat que l'on ne mène pas. Si nous ne parvenons pas rapidement à stopper les assauts libéraux, technocrates et gestionnaires, le réveil sera brutal et la disparition des Départements, échelon pourtant pertinent, sera inéluctable.

CONTACT
gay.lionel63@orange.fr
Tél. : 04 73 42 38 89

Les élus du groupe › Lionel Gay, Président du groupe Divers Gauche 63, Annie Chevaldonné, Monique Rougier, Bertrand Pasciuto

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

MISSION ACCOMPLIE